

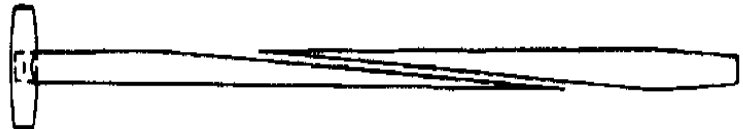


## RÈGLES GÉNÉRALES DE GARANTIE

- a) GARANTIE = Dans le cas d'un utilisateur final privé ou professionnel (B2C), toujours retourner au point de vente où l'outil a été acheté.  
Dans le cas d'un revendeur (B2B), toujours retourner à l'usine - contactez votre représentant ou le back-office à [info@polet.be](mailto:info@polet.be) pour un traitement approprié.
- b) Dommages à l'emballage lors de la livraison et du transport = toujours GARANTIE
- c) Starko, Gardenline, Constructline, Gardening 4 Kids, Junior Tools et similaires : le pliage est hors garantie
- d) Toutes les bûches avec des goujons ouverts (modèles Anvers / Tongres / bûche pour dames en acier ou en acier inoxydable) pliés ne sont pas couverts par la garantie. Une bûche à pointe ouverte est parfaite pour les sols légers et pour les utilisateurs moins fréquents. Si vous avez un sol lourd ou si vous utilisez votre bûche de manière intensive, nous vous recommandons d'utiliser une bûche avec un double ressort.
- e) Remarques générales: 1. Bois cassant = GARANTIE

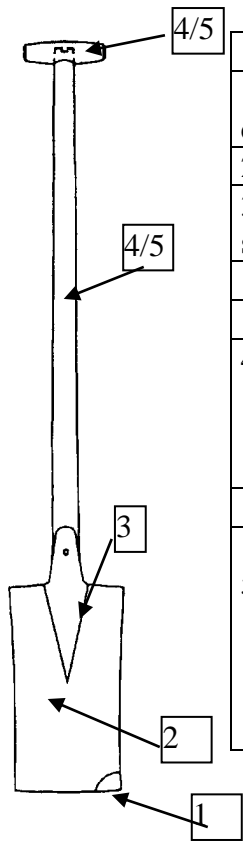


2. Fracture de la longueur = force excessive = pas de garantie



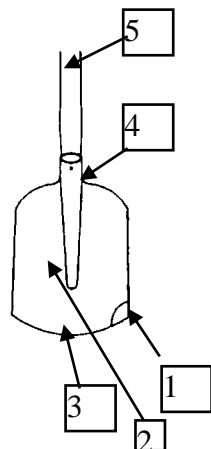
- g) Les outils plus intenses, utilisés depuis plus longtemps et dont la nouveauté n'est plus clairement visible, ne sont pas couverts par le système de garantie.
- h) Les masses, les marteaux à fendre et les haches présentant des signes évidents de mauvais fonctionnement (coups sur le manche) ne sont pas couverts par la garantie.

## 1. BÊCHES



Que s'est-il passé ?	Cause	Action
1) Un morceau s'est détaché de la lame	Acier trop dur ou trop cassant	Garantie
2) Lame pliée/courbée	Utilisation inappropriée du client	Pas de garantie
3) Le ressort d'une bêche s'arrache	Défaut de fabrication	Garantie
<b>Manches en bois</b>		
4) Cassure du manche La poignée se détache Rivet	Voir la règle générale des manches en bois Rivet cassé	Garantie Garantie
<b>Manches Fibres</b>		
5) Manches 3001 et 5001:	a. Polypropylène craquelé en bas b. La poignée se détache c. Rivet cassé	Garantie Pas de garantie Garantie
Manches 9001	a. La poignée se détache b. Rivet cassé	Garantie Garantie

## 2. PELLE – PELLE EN ALU

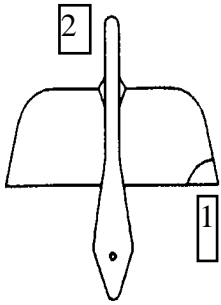


Que s'est-il passé ?	Cause	Action
1) Un morceau s'est détaché de la lame	Acier trop dur ou trop cassant	Garantie
2) Pliées	Utiliser comme levier	Pas de garantie
3) Courbées	Défaut de fabrication - processus de trempe	Garantie
4) Douille arrachée	Mauvais montage de la poignée/utilisation comme levier	Pas de garantie
5) Fracture du manche	Règles générales rupture de la manche	



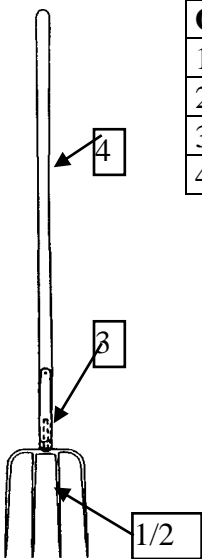
### 3. OUTILS DE JARDIN

#### Binettes et rasettes:



Que s'est-il passé ?	Cause	Action
1) Un morceau s'est détaché	Acier trop dur ou trop cassant	Garantie
2) Fissures dans les joints de forgeage	Défaut de fabrication	Garantie
3) Plissé - déformation anormale		Pas de garantie
4) Fracture du manche	Règles générales fracture du manche	

### 4. FOURCHES



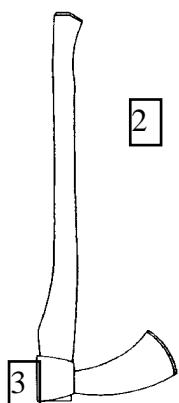
Que s'est-il passé ?	Cause	Action
1) Dents courbées et plissées	Défaut de fabrication	Garantie
2) Dents cassées	Défaut de fabrication	Garantie
3) Férule	Le manche se détache	Garantie
4) Fracture du manche	Règles générales fracture du manche	



## 5. OUTILS DE TAILLE

Que s'est-il passé ?	Cause	Action
1) Lames de scie Felco – Silky – ARS – Polet – De Pypere qui se cassent	Mauvaise utilisation. Utilisez uniquement la traction !!!	Pas de garantie
2) Lames endommagées	Dentelé - tordu	Pas de garantie
3) Coupe-branches	Les bras se plient ou se cassent	Pas de garantie

## 6. OUTILLAGE BOIS ET FORÊT



Que s'est-il passé ?	Cause	Action
2) Hache - marteau à fendre Marteaux-piqueurs Fracture du manche	Règles générales fracture du manche <b>Des manches cassés à la suite d'un choc contre le bois (manquant) ne sont pas couvertes par la garantie.</b>	
3) Coin à fendre et couperet  Le côté marteau est aplati (forme de champignon)	- Le couperet ne peut pas être utilisé comme une masse. - Le côté marteau n'est pas durci pour la sécurité de l'utilisateur	Pas de garantie

## 7. OUTILS DE CONSTRUCTION ET DE TERRASSEMENT

Que s'est-il passé ?	Cause	Action
1) Pièce détachée	Défaut de fabrication	Garantie
2) Fracture du manche	Règles générales fracture du manche	
3) Plissage	Leviers, pioches et pieds-de-biche pliés	Pas de garantie
4) Plissage en général		Pas de garantie
5) Les soudures se fissurent – se cassent	Défaut de fabrication	Garantie



## **8. OUTILS RENFORCÉS DE FIBRE DE VERRE**

<b>Que s'est-il passé ?</b>	<b>Cause</b>	<b>Action</b>
1) Desserrage de la colle		Garantie
2) La fibre de verre ou le polypropylène (plastique jaune ou rouge) sont endommagés.	Contrecoup	Pas de garantie
3) La poignée noire en PVC se détache		Garantie
4) Plis général		Pas de garantie

### 9001 bûches d'arbres

9001 bûches d'arbres dont le ressort et/ou la lame sont serrés ne seront pas remplacés.

Les bûches présentant une usure de 10 % ne seront pas remplacées.

(par exemple, longueur de la lame 35 cm - usée jusqu'à 32 cm)

Les bûches sur lesquelles vous constatez que des forces anormales ont été utilisées ne sont pas couvertes par la garantie.

Sera remplacé sous garantie :

1. La pièce d'adaptation dépasse de plus de 6 cm le bord du ressort et le ressort est serti (anciens modèles).
2. La soudure de l'anneau de renforcement s'est cassée et cela a fait plier le ressort.